

Qu'est-ce que le CPF ?

Le **CPF** ou **Compte personnel de formation** a été créé pour vous permettre de bénéficier d'heures de formation tout au long de votre vie professionnelle pour vous former régulièrement, jusqu'à votre retraite.

Le **CPF** est disponible pour les salariés du privé, les demandeurs d'emploi, et les jeunes qui intègrent le monde du travail (15 ou 16 ans selon le cas).

A combien d'heures ai-je droit ?

Les employés cumulent 24 heures de CPF par an jusqu'à un plafond de 120 heures (5 ans à plein temps), puis 12 heures par an jusqu'à une limite maximale de 150 heures.

La quantité d'heures que vous accumulez varie selon que vous travaillez à temps plein ou non. Par exemple, en travaillant à mi-temps, vous accumulez 12 heures par an au lieu de 24 heures.

Parfois des accords d'entreprise, votre employeur, le Pôle Emploi, ou les régions peuvent vous permettre de profiter d'heures de formations supplémentaires.

Comment profiter du CPF ? Quelles sont les démarches à suivre ?

Pour toute demande de formation via le CPF, vous devez passer par le **Site officiel du compte personnel de formation** pour créer votre propre compte.

Pour votre formation d'anglais avec British Council choisissez le code formation **131205**, qui correspond au **test d'anglais BULATS** que vous allez passer à la fin de votre formation.

Vous pouvez également contacter votre service des ressources humaines pour accéder au détail des heures de formation accumulées vous concernant.

Il est possible aussi d'utiliser votre CPF sans en faire la demande auprès de votre employeur. Cette utilisation est dénommée « CPF autonome ». Dans ce cas, cochez « dossier confidentiel » dans votre compte en ligne.

Pour en savoir plus sur les étapes de financement de votre formation avec le CPF, consultez notre page sur la [prise en charge des cours d'anglais](#) au British Council.

Qu'est-ce qu'un 'parcours qualifiant' en ce qui concerne le CPF ?

Les formations d'anglais sont éligibles au CPF à condition d'aboutir à une certification d'anglais qui figure sur la liste établie par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP).

Au British Council, nous utilisons le [test d'anglais BULATS](#) pour valider votre formation d'anglais qui figure sur cette liste (**code CPF 131205**).

Depuis début 2015 la liste des formations éligibles au CPF a évolué et continue d'être modifiée. L'inventaire des certifications est disponible sur [le site de la CNCP](#).

Vous pouvez également consulter la liste de formations disponibles sur le [site officiel du ministère du Travail, et de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social](#).

DIF et CPF, quelles sont les différences ?

Dans le cadre de l'application de la réforme de la formation professionnelle, entrée en vigueur le 1er janvier 2015, le CPF a remplacé le DIF (Droit individuel à la formation). Le DIF était plafonné à 120 heures de formation, le CPF permet d'atteindre 150 heures (sur 9 ans), mais les formations sont réservées aux parcours qualifiants uniquement.

Vos heures DIF non-utilisées antérieures au 1er janvier 2015 ne sont pas perdues – elles seront disponibles sur votre compte CPF pendant un période de 5 ans.

Les heures accumulées dans le cadre du CPF ne sont pas perdues en cas de changement de situation, par exemple de changement ou de perte d'emploi.